



**Déclaration préalable SNES-FSU / SNEP-FSU / SNFOLC  
au groupe de suivi de la réforme des lycées généraux et technologiques  
14/12/21**

Le Groupe de suivi de la réforme du lycée général et technologique qui se tient aujourd'hui est l'occasion de rappeler succinctement, après sa mise en place depuis trois rentrées, nos constats sur une réforme qui, d'une part, dans la philosophie tout comme dans ses effets, renforce les mécanismes de tri sociaux que nous dénonçons, et d'autre part, dans sa mise en œuvre, génère chez les personnels, les élèves et leurs familles, pression, stress, charge de travail.

La liste est ainsi longue de ses effets délétères, sous-tendus par une logique de mise en concurrence qui touche tant les enseignements que les élèves et les établissements :

- choix anxigène et douloureux des spécialités de Première et Terminale, dans une logique de renoncements plus que de choix positifs ;
- mise à l'écart de trop nombreux élèves qui n'ont plus d'enseignement de mathématiques dès la fin de Seconde ;
- accroissement des inégalités entre établissements compte tenu des différences de carte des spécialités ;
- affaiblissement de la voie technologique industrielle pourtant indispensable dans le cadre d'une réindustrialisation du pays ;
- logique de sélection précoce consacrée par Parcoursup, machine à trier les élèves de façon opaque ;
- accroissement des inégalités de genre et consécration des inégalités sociales ;
- instauration du contrôle continu et mise en tension par une évaluation permanente au détriment des apprentissages sur le long terme, et que l'instauration du projet local d'évaluation – qui ne réduit aucunement les inégalités entre établissements et entre élèves – n'a pas contribué à régler ;
- calendrier des épreuves de Spécialité en Terminale en mars, qui va mettre en difficulté la plupart des élèves et pose trop de problèmes pédagogiques pour les enseignants ;
- programmes trop chargés, impossibles à traiter correctement hors crise sanitaire et d'autant plus du fait des effets sur les apprentissages de celle-ci ;
- changement incessant des modalités des modalités d'évaluation des élèves pour le baccalauréat alors même qu'ils sont déjà engagés leur préparation de l'examen ;
- perte de sens des métiers enseignants, notamment par des atteintes à la compétence disciplinaire des professeurs, dans les enseignements comme dans l'évaluation, particulièrement en lien avec le Grand Oral.

C'est pourquoi nos organisations demandent le retrait de la réforme du lycée, et des réformes liées que sont celles du baccalauréat ainsi que celle de l'affectation post-bac : nous réclamons en particulier le retour, dès la session 2022, du baccalauréat sous forme d'épreuves terminales (en juin), nationales et anonymes et le retrait du dispositif Parcoursup.